

—  
Direction Régionale de Guyane

Service du pôle d'action économique

### **Communiqué de presse**

Action de la douane dans la lutte contre la fraude : bilan et perspectives

Des résultats records et un début d'année prometteur



Au cours du premier trimestre 2022, la douane a saisi 320 kg de cocaïne en 183 constatations. Ces résultats encourageants s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés en 2021, année tout à fait remarquable au cours de laquelle plus de 1260 kg de cocaïne ont été saisis par l'ensemble des services de la direction régionale. Plus du quart de ces saisies concernait les vecteurs du fret express et postal. La cocaïne est alors souvent dissimulée dans des moyens cachés (fruits et légumes locaux, artisanat, cosmétiques...).

La lutte contre le trafic illicite de stupéfiants concerne également les mouvements financiers illégaux, c'est ainsi que la douane de Guyane a saisi 136.295€.

En 2021, à l'instar des années précédentes, la douane s'est également pleinement mobilisée contre l'orpaillage illégal.

Les agents ont ainsi participé à 21 missions spécifiques ayant abouti à la saisie de 11 kg de mercure, plus de 70 tonnes de produits divers et variés, 65 000 litres d'hydrocarbures, indispensables à l'approvisionnement et au fonctionnement des sites d'orpaillages illégaux, ainsi que 2,2 kg d'or natif.

Au-delà de ces deux trafics majeurs, la douane de Guyane a assuré plus que jamais son rôle de protection du territoire et de la population avec d'excellents résultats dans toutes les missions de lutte contre la fraude qui lui ont été confiées :

- tabacs : 810 kg
- blanchiment et argent liquide : 419 439€
- armes : 12 constatations
- espèces menacées : 9 affaires
- contrefaçons : 47 contentieux

La douane est l'**administration de la marchandise**. A ce titre, elle protège le consommateur en contrôlant la conformité des produits tout en assurant une fluidité du trafic. Au 4ème trimestre 2021, le délai d'immobilisation des marchandises était de 2 minutes.

La douane a également un **rôle de conseil et d'accompagnement des entreprises** dans leurs démarches d'import/export. D'ailleurs en 2021, le taux de satisfaction global des professionnels est de 82,5 %.

Enfin, la douane exerce également une **mission fiscale** en collectant diverses taxes notamment l'octroi de mer.

